

# Stratégie du bassin de La Réunion pour la protection des espèces amphihalines

---

**DEAL / Service eau et biodiversité**

**Séminaire DCE outre-mer**

**Date : 12 avril 2019**



Crédit photo : OCEA



Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

# Enjeux : une faune riche et une forte valeur patrimoniale

Nombre d'espèces	Poissons	Crustacés décapodes
Indigènes Réunion	24	8 + 1?
Endémiques Ouest Océan Indien (Mascareignes, Madagascar, Comores, Mozambique, AFS)	7	2
Endémiques Mascareignes	2	1?

# Enjeux : une faune riche et une forte valeur patrimoniale

- Liste Rouge IUCN des poissons et crustacés de La Réunion 2010

## Espèces EN DANGER CRITIQUE d'extinction à La Réunion



Endémique  
Réunion /  
Maurice

## Espèces EN DANGER d'extinction à La Réunion



## Espèces VULNERABLES



# Enjeux : une faune riche et une forte valeur patrimoniale

## Les espèces ciblées aux embouchures



♀



♂

*Sicyopterus lagocephalus* (OCEA)

**Espèce QUASI-  
MENACEE**



**Endémique  
Réunion /  
Maurice**



*Cotylopus acutipinnis* (OCEA)

**Espèce EN DANGER  
d'extinction à La Réunion**

# Enjeux : des espèces menacées par diverses pressions

- Perte et fractionnement des habitats
- Prélèvements d'eau
- Pollutions
- Pression pêche / braconnage



# Enjeux : des espèces à protéger

- Un enjeu de préservation de la biodiversité

↔ une diminution des stocks alarmante

- Un enjeu / Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

- objectif de bon état des masses d'eau (2021, 2027)
- les poissons sont un indicateur de la qualité biologique

↔ plus de 50 % des masses d'eaux cours d'eau déclassées du fait d'un mauvais état de leur peuplement en poissons

# La réglementation existante : réglementation pêche

- Pêche à la ligne de loisir : arrêté préfectoral annuel
  - La pêche de certaines espèces est interdite (ex. adultes des bichiques)
  - Les périodes de pêche, taille des individus et méthodes de pêches sont règlementées
  - Un cadre règlementaire Code de l'Environnement insuffisant
- Pêche aux engins et aux filets (pêche bichiques)
  - amont LSE : code de l'environnement  
Pêche amateur actuellement interdite  
Site pilote de la rivière du Mât  
Régularisation en cours : ADAPAEF et cahier des charges
  - Aval LSE : code rural et de la pêche maritime  
pêche amateur autorisée  
pêche professionnelle : pour les pêcheurs embarqués  
pêche professionnelle à pied (dont celle des bichiques) : non autorisée actuellement

# La réglementation inexistante : un vide juridique

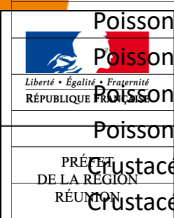
- Gestion et pêche des poissons migrateurs (L436-11)
  - ∅
  - Espèces non reconnues comme migratrices (art R.436-44 CE)
  - Pas de COGEPOMI / PLAGEPOMI
- Protection des zones de frayères (L432-3)
  - ∅
- Protection de espèces / patrimoine naturel (L411-1)
  - ∅



# Réévaluation de la vulnérabilité et espèces prioritaires pour l'action publique

CR LC  
EN DD  
VU NA  
NT RE

Classe	Espèce	Nom vernaculaire	Statut UICN RUN 2010	Proposition vulnérabilité 2017	Priorisation Score final	PRIORITE D'ACTION
Crustacés	<i>Macrobrachium hirtimanus</i>	Chevrette des Mascarin	CR	RE ?	12	EXTREME (2 espèces)
Poissons	<i>Cotylopus acutipinnis</i>	Bouche-ronde	NT	EN	12	
Poissons	<i>Anguilla marmorata</i>	Anguille marbrée	NT	CR	8	TRES FORTE (3 espèces)
Poissons	<i>Anguilla bicolor bicolor</i>	Anguille bicolore	CR	CR	7	
Poissons	<i>Anguilla mossambica</i>	Anguille du Mozambique	CR	CR	7	
Crustacés	<i>Macrobrachium lar</i>	Camaron	NT	VU	7	FORTE (10 espèces)
Poissons	<i>Agonostomus telfairii</i>	Chitte	EN	EN	6	
Poissons	<i>Kuhlia rupestris</i>	Poisson plat	VU	VU	6	
Poissons	<i>Kuhlia sauvagii</i>	Poisson plat	NE	VU	6	
Poissons	<i>Eleotris mauritiana</i>	Cabot noir	CR	VU	6	
Poissons	<i>Sicyopterus lagocephalus</i>	Bouche-ronde	NT	NT	6	
Crustacés	<i>Caridina serratiostris</i>	Caridine	VU	VU	5	
Crustacés	<i>Caridina typus</i>	Caridine	VU	VU	5	
Poissons	<i>Awaous commersoni</i>	Loche des sables	CR	VU	5	
Crustacés	<i>Atyoida serrata</i>	Crevette bouledogue	NT	NT	5	
Crustacés	<i>Macrobrachium australe</i>	Chevrette grand bras	VU	NT	4	MODEREE
Poissons	<i>Eleotris klunzingerii (E. fusca)</i>	Cabot noir	EN	LC	4	
Poissons	<i>Anguilla bengalis labiata</i>	Anguille marbrée africaine	DD	NE	3	INCONNUE
Poissons	<i>Glossogobius kokius</i>	Loche à tête plate	DD	NE	2	
Poissons	<i>Butis butis</i>	Eleotris à épaulettes	NA	NE	1	
Poissons	<i>Hypseleotris cyprinoides</i>	Eleotris cyprin	NA	NE	1	
Poissons	<i>Glossogobius giuris</i>	Loche à tête plate	DD	NE	1	
Poissons	<i>Stenogobius polyzona</i>	Cabot rayé	DD	NE	1	
Poissons	<i>Microphis brachyurus m.</i>	Syngnathe	EN	NE	1	
Poissons	<i>Microphis argulus</i>	Syngnathe	NE	NE	1	
Crustacés	<i>Palaemon concinnus</i>	Chevrette charmante	LC	NE	1	INCONNUE
Crustacés	<i>Varuna litterata</i>	Crabe nageur	DD	NE	1	



# Stratégie du bassin de La Réunion

- Des actions de protection déjà engagées :
  - Restauration de la continuité écologique
  - Mise en place des Débits Minimum Biologiques
  - Résorption des pollutions
  - Réglementation pêche de loisirs (arrêté préfectoral)
  - Gestion de l'embouchure de la rivière du Mât
  - ...
- Une stratégie pour la protection des espèces de La Réunion
  - juillet 2017 : étude DEAL en vue de la protection des espèces de poissons et crustacés d'eau douce
  - mars 2018 : création de la commission amphihalins au sein du CEB
  - février 2019 : validation de la stratégie par le CEB

# Stratégie du bassin de La Réunion

- I. Accompagner les actions de restauration des milieux aquatiques
- II. Faire évoluer la réglementation
- III. Augmenter et coordonner les moyens de surveillance et de contrôle des milieux
- IV. Sensibiliser tous les acteurs à la richesse et à la vulnérabilité des milieux aquatiques
- V. Poursuivre l'acquisition de données sur la biologie et l'écologie des espèces

# Stratégie du bassin de La Réunion

## I. Accompagner les actions de restauration des milieux aquatiques

- Une animation territoriale :
  - En amont, pour faire émerger les projets,
  - A posteriori, pour assurer la promotion des projets et leur diffusion auprès des opérateurs non sensibilisés.
- Un accompagnement technique, financier et juridique auprès des porteurs de projets :
  - Pour le montage des projets
  - Lors de la réalisation de travaux,
  - Pour la vérification des gains écologiques,
  - Pour évaluer l'efficacité des ouvrages



Mise en place d'un réseau des maîtres d'ouvrages  
Lien AFB : appui technique

# Stratégie du bassin de La Réunion

## II. Faire évoluer la réglementation

### ● Échelle Nationale

- Décret interministériel / classement des 17 espèces amphihalines

### ● Échelle Réunion

- Réglementation pêche aux bichiques
  - Gestion des embouchures indispensable / en lien avec les actions sur les aménagements (PAP, DMB, ...)
    - Création du statut de pêcheur amateur aux engins et aux filets (ADAPAEF, cahier des charges pour l'exploitation du droit de pêche de l'État) : > LSE
    - Création du statut de pêcheur à pieds professionnel : < LSE
    - Diagnostic de la pêche aux embouchures : rivières St Denis, St Etienne en 2019
    - Dossiers réglementaires pour l'activité de pêche aux embouchures (DLE, AOT) : Langevin, St Denis, St Etienne,...
    - Diagnostic de la pêche en mer
    - Charte « pêche respectueuse de l'environnement » : à caractère obligatoire ?

# Stratégie du bassin de La Réunion

## III. Augmenter et coordonner les moyens de surveillance et de contrôle des milieux

- Augmentation des moyens de contrôle des milieux et du braconnage, en rivière et en mer
  - renforcer les moyens existants :
    - mise en place des ULAM (unités littorale des affaires maritimes),
    - plus de contrôles BNOI / DEAL / FDAAPPMA
  - mobiliser d'autres acteurs :
    - CIREST pour le territoire Est
- Coordonner les actions de police au sein de la MIPE (mission interservices des polices de l'environnement)
  - Identification des rivières prioritaires
  - Partage des priorité entre police administrative et judiciaire
- Faire de la protection des espèces amphihalines une priorité des plans de contrôles de la police de l'environnement
  - Plan de contrôle 2019 : P1

# Stratégie du bassin de La Réunion

## IV. Sensibiliser tous les acteurs à la richesse et à la vulnérabilité des milieux aquatiques

- Elus,
- Aménageurs,
- Gestionnaires,
- Pêcheurs,
- Usagers de loisirs,
- Scolaires,
- Grand Public,
- Médias,
- Associations

# Stratégie du bassin de La Réunion

## V. Poursuivre l'acquisition de données sur la biologie et l'écologie des espèces

- Acquisitions de connaissances
- Transfert connaissance → gestion
  - pour évaluer et suivre l'état des populations,
  - pour élaborer des règles de gestion des espèces,
  - pour mettre en place des indicateurs fiables de la qualité des milieux
  - pour caractériser et ainsi mieux protéger les zones de frayères,
  - pour adapter les passes à poissons et les débits minimums biologiques aux spécificités des espèces...



# Stratégie du bassin de La Réunion

## V. Poursuivre l'acquisition de données sur la biologie et l'écologie des espèces

- la révision taxonomique des espèces (MNHN)
- la description des préférences d'habitats (ODE / Ocea)
- la caractérisation des zones de pontes
- la définition des calendriers de migration
- Le suivi du recrutement et des populations en rivière
- le suivi de l'efficacité des dispositifs de franchissement, ...



Nécessité de conserver un pôle de compétence R&D en eau douce à La Réunion



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION